

014	UTBM Service communication	AEF	8 février 2022
		Bourgogne franche-Comté	COMUE

## Le double siège de la Comue, un nouveau sujet sensible pour les universités de Bourgogne et de Franche-Comté

Les relations entre l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté restent difficiles, avec un nouveau point de crispation en fin de semaine dernière autour de la localisation du siège de la Comue. Vincent Thomas, président de l'UB et Macha Woronoff, font état, par communiqués interposés, de positions différentes au moment de revoir les statuts de la Comue. En décembre 2021, Vincent Thomas avait déjà contesté la répartition des moyens inscrits au contrat de plan État-région, estimant l'UB sous-dotée par rapport à l'UFC.



AEF - Le siège d'UBFC, sur le campus de la Bouloie à Besançon  
UBFC, la communauté d'universités et d'établissements constituée en Bourgogne-Franche-Comté en 2015, doit réviser ses statuts, après la démission de Nicolas Chaillat (son ancien président) puis la perte de l'isite (initiative sciences, innovation, territoires, économie). Dans ce cadre, les sept membres de la Comue souhaitent se doter d'un "double siège", à Besançon et à Dijon. C'est "une condition de la poursuite d'une politique de site équilibrée dans le cadre d'une Comue rénovée", en tout cas "en l'absence d'un accord sur la fusion des deux universités", écrit dans un communiqué l'UB, le 28 janvier 2022.

Problème : "Le ministère est très réservé sur la possibilité juridique d'un double siège", écrit Macha Woronoff, présidente de l'université de Franche-Comté, dans un courrier adressé à l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'UFC. Dans ce courrier, elle s'inquiète des propos tenus par Vincent Thomas en conseil des membres, le 27 janvier dernier. Il serait "prêt à renoncer à l'existence d'UBFC si le ministère n'accepte pas le principe d'un double siège pour la Comue", dit-elle.

"Une alternative" au double siège

Le siège de la Comue, aujourd'hui, est situé à Besançon – sur le campus de la Bouloie à l'UFC. Mais ce siège unique a "montré ses limites", notamment "en matière de service rendu aux équipes de formation et de recherche", avance l'UB. Et, "en l'absence d'un accord sur la fusion des deux universités, le double siège est le seul moyen possible pour l'UB d'impliquer au mieux ses personnels dans le fonctionnement d'UBFC", défend-elle.

"Dans le cas où le double siège ne serait pas entériné par le ministère", l'UB propose "une alternative", qui permettrait de poursuivre le travail collectif engagé dans le cadre de la Comue, poursuit l'université de Bourgogne dans son communiqué.

Un statut quo impossible pour l'UB

Cette alternative comporte deux options. "Soit la constitution de deux pôles universitaires régionaux liés par une convention de coordination territoriale, ainsi qu'il en existe ailleurs (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Champagne-Ardenne...), impliquant non seulement les établissements membres d'UBFC, mais l'élargissant aussi à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur afin de les intégrer pleinement dans la stratégie du site. Soit la création d'un établissement expérimental dont le siège serait situé à Dijon, hypothèse qui avait été acceptée un temps par le prédécesseur de la présidente de l'UFC et promue par le rectorat de région académique."

"Aucune contre-proposition n'a été formulée lors du conseil par les autres membres d'UBFC sur la structure de collaboration à venir de notre enseignement supérieur et recherche en Bourgogne-Franche-Comté, s'inquiète l'UB. Ce mutisme laisse entendre que l'on pourrait se contenter de l'existant qui a pourtant montré ses limites."

Des tensions déjà palpables sur le Cper

Les relations entre l'UB et l'UFC restent difficiles. En décembre 2021, déjà, Vincent Thomas a contesté la répartition des moyens inscrits au contrat de plan État-région, estimant l'UB sous-dotée par rapport à l'UFC (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/664571>)). L'UB recevra, sur la durée du CPER (2021-2027) 18,7 M€ et l'UFC, de son côté, 45,2 M€.

"C'est une guéguerre entre deux universités qui ont peur pour leur pré carré, commente Matthieu Guinebert, étudiant élu au conseil d'administration d'UBFC, interrogé par AEF info. Ma crainte, si elles n'arrivent pas à travailler ensemble, c'est que nous n'arrivions pas à devenir une université de rayonnement international" – capable notamment d'attirer des étudiants, jusqu'en thèse, grâce à la visibilité de la recherche. "Ce serait dramatique pour les étudiants dont le diplôme ne vaudrait pas autant que pour ceux sortant de Paris-Panthéon-Assas..."

Gouvernance - Stratégie - Politique de site (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21192>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21193>)